

## Renseignements généraux sur la garantie

### Aperçu de la couverture de la garantie

La garantie pour panneaux de signalisation routière MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> et la garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> sont offertes aux fabricants de panneaux (« **fabricant** ») qui fabriquent des panneaux de signalisation rigides (« **panneau** »). Le fabricant peut offrir les présentes garanties à ses clients. Les garanties supplémentaires éventuellement offertes par le fabricant sont distinctes et exclusives de la garantie MCS pour la circulation et de la garantie MCS.

La période de garantie pour les graphismes admissibles est celle indiquée dans les tableaux de garantie qui se trouvent dans le site Web du [marquage commercial et de la sécurité routière 3M de la garantie MCS imprimée](#) au moment de l'achat du revêtement 3M. La période de garantie peut être réduite et des dispositions peuvent s'appliquer pour certaines constructions et utilisations, comme l'indique le présent bulletin.

La couverture de la garantie est subordonnée à l'utilisation et au traitement exclusifs du système 3M de composants assortis, comme indiqué dans le tableau A, conformément à toutes les directives 3M applicables décrites dans les bulletins produits 3M, les dossiers d'information et la documentation produit similaire pertinents. Tout manquement à ces descriptions et directives annule toutes les garanties et tous les recours limités.

**Tableau A.** Composants MCS pour chaque méthode d'imagerie

Imagerie numérique	Sérigraphie	Pellicule découpable électroniquement	Pellicule sans image et copie appliquée directement
Pellicule de base	Pellicule de base	Pellicule de base	Pellicule de base
Encre	Encre	Pellicule découpable électroniquement	Découpage de copie de pellicule
Solution d'imprimante numérique (avec imprimante, logiciel et paramètres/profils)	Diluant	Ruban de pré-espacement (SCPS-2 ou SCPM-3)	Ruban de pré-espacement (SCPS-2 ou SCPM-3)
Pellicule protectrice transparente	Additif d'écoulement (Additif d'écoulement 892 d'encre de sérigraphie 3M <sup>MC</sup> )	Ruban de prémasquage (SCPM-3)	Ruban de prémasquage (SCPM-3)
<a href="#">Encartage 3M<sup>MC</sup></a>	Pellicule protectrice transparente	Ruban à transfert (TPM-5)	Ruban à transfert (TPM-5)
	<a href="#">Encartage 3M<sup>MC</sup></a>	Pellicule protectrice transparente	Pellicule protectrice transparente
		<a href="#">Encartage 3M<sup>MC</sup></a>	<a href="#">Encartage 3M<sup>MC</sup></a>

#### REMARQUE

Toutes les constructions de panneaux ne doivent pas nécessairement intégrer tous les matériaux répertoriés dans le tableau 1 pour une méthode d'imagerie donnée. Toutefois, lorsqu'une construction de panneau exige l'utilisation d'un matériau composant, ce matériau doit être le produit composant 3M approprié. Les matrices de garantie définissent les matériaux requis pour que la conception de la signalisation soit adaptée au programme MCS.

## Garantie pour panneaux de signalisation routière MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup>

3M garantit (« **Garantie pour panneaux de signalisation routière MCS** ») qu'aux États-Unis, un panneau contenant uniquement les couleurs de circulation standard<sup>1</sup> et noir (« **Couleurs de signalisation routière** »), fabriqué dans le but de se conformer aux couleurs standard de la signalisation routière<sup>1</sup> en utilisant un mélange de pellicules rétroréfléchissantes 3M (« **Pellicule** »), encre (« **Encre** »), pellicule pour découpage électronique (« **Pellicules EC** ») et pellicule protectrice transparente (« **Pellicule protectrice** »), comme indiqué dans la matrice relative à la garantie pour panneaux de signalisation routière MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> pour la méthode d'imagerie (« **Méthode d'imagerie** ») utilisée : Les pellicules EC et la solution de copie appliquées directement, sérigraphie ou solution d'impression numérique, qui comprend l'imprimante, le logiciel et les paramètres/profils (« **Imprimante** »), (1) resteront lisibles lorsqu'ils sont vus depuis un véhicule en mouvement dans des conditions normales de conduite de jour comme de nuit, en résistant à une décoloration excessive, à la décoloration, aux fissures, aux craquelures, au décollement et à la formation de cloques (« **Garantie de lisibilité** »); et (2) après nettoyage, conservent un pourcentage minimal du coefficient de rétroréflexion (« **Garantie de conservation de rétroréflexion** »); pour le nombre d'années (« **Période de garantie** ») indiqué dans la matrice de garantie pour panneaux de signalisation routière MCS 3M pour les méthodes d'imagerie utilisées.

3M garantit également (« **Garantie de durabilité** ») que la partie non imprimée du panneau résistera à une décoloration, une décoloration excessive, des fissures, des craquelures, un écaillage et un cloquage excessifs pendant la période de garantie indiquée dans la garantie [MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> pour les panneaux de signalisation routière pour les feuilles rétroréfléchissantes 3M<sup>MC</sup>](#).

## Garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup>

3M garantit (« **Garantie MCS** ») que, aux États-Unis, un panneau de signalisation routière qui contient une couleur qui ne se conforme pas aux couleurs de signalisation routière<sup>2</sup> et qui utilise la combinaison de pellicule, d'encre et de pellicule protectrice, conformément au tableau de garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> pour la méthode d'imagerie utilisée, demeurera lisible en résistant à la décoloration, au changement de couleur, à la fissuration, au fendillement, au pelage et au cloquage excessifs pendant la période de garantie indiquée dans le tableau de garantie.

1. Pour obtenir des renseignements précis sur les couleurs standard, veuillez consulter le tableau de garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> pour panneaux de signalisation routière pour l'imprimante en question.
2. Pour obtenir des renseignements précis sur les couleurs, veuillez consulter le tableau de garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> pour l'imprimante.

## Limite de recours

S'il est prouvé qu'un Panneau de signalisation ne satisfait pas à la Garantie pour panneaux de signalisation routière MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup>, ou à la Garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup>, le recours exclusif du propriétaire et la seule obligation de 3M à la discrédition de 3M, seront comme suit : a) si la défaillance se produit pendant la période de restauration du panneau de la garantie comme l'indique le tableau de garantie correspondant, 3M redonnera à la surface du panneau son efficacité d'origine à ses propres frais (ce recours doit inclure uniquement les frais de fabrication de la surface du nouveau panneau incluant le substrat en aluminium, mais ne doit pas inclure d'autres matériaux ni la main-d'œuvre nécessaires pour installer le panneau de recharge) ou b) si cela se produit pendant le remplacement du matériel au cours de la période de garantie comme l'indique le tableau de garantie correspondant, 3M fournira uniquement la pellicule, la pellicule protectrice, la pellicule EC et les quantités d'encre nécessaires pour restaurer la surface du panneau à son efficacité d'origine.

## Modalités

- La Période de garantie commence dès la date de fabrication du Panneau (« **Date de fabrication** »). Les demandes effectuées en vertu de la présente garantie seront honorées uniquement si le panneau a été daté au moment de la fabrication à l'aide d'une méthode permanente (autocollant, marqueur ou crayon permanent, estampillage de métal, etc.), si les dossiers et les preuves de telles données de production retraçables jusqu'au panneau imprimé sont conservés, si 3M est avisée d'une demande au titre de la garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> pour panneaux de signalisation routière MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> ou au titre de la garantie (« **Garanties MCS** ») pendant la période de garantie applicable, si 3M reçoit les renseignements raisonnablement requis pour valider la demande et si 3M est autorisée à vérifier la cause de la défaillance.
- Pour les panneaux à imagerie numérique, pour que les garanties MCS soient applicables, les paramètres et/ou les profils recommandés par 3M doivent être utilisés sur l'imprimante applicable pour la pellicule utilisée. 3M peut modifier les paramètres recommandés en fonction de données d'essai internes ou externes et peut mettre à jour les fiches de directives pertinentes pour correspondre à tout changement important apporté aux paramètres et/ou aux profils recommandés pour l'imprimante. Le fait de ne pas utiliser les paramètres et/ou les profils mis à jour annulera les garanties MCS. Toutefois, de telles modifications apportées aux paramètres recommandés n'annulent pas rétroactivement les garanties MCS faites avant cet avis.
- Pour les panneaux à imagerie numérique, l'imprimante doit être entretenue selon le calendrier d'entretien recommandé par le fabricant de l'imprimante au moment de la Date de fabrication et des registres d'entretien raisonnables sont fournis à 3M lorsqu'elle en fait la demande.
- Le fabricant doit suivre toutes les directives écrites recommandées par 3M lors de la fabrication du panneau. Tous les matériaux MCS doivent être appliqués conformément aux recommandations, sur des substrats préparés selon les procédures recommandées par 3M. Il incombe au fabricant de veiller à la bonne préparation du substrat, de suivre les procédures d'application approuvées et de conserver les données de production, qui peuvent inclure, sans s'y limiter, l'utilisation du profil d'imprimante et la conformité à toutes les procédures recommandées par 3M. Ces données seront fournies à 3M à la demande de 3M.
- Tous les composants couverts par les Garanties MCS doivent être entreposés, appliqués, installés, traités et utilisés uniquement selon les recommandations de 3M contenues dans les bulletins de produit pertinents et dans d'autres types de documents, comme les dépliants explicatifs, ainsi qu'aux présentes.
- La non-conformité d'un panneau aux garanties MCS doit être uniquement due à des défauts de conception ou de fabrication du revêtement ou des matériaux composants correspondants répertoriés dans le Tableau 1. 3M n'a aucune obligation au titre des garanties MCS si la non-conformité est due à des facteurs indépendants de la volonté de 3M, notamment les suivants : (a) une fabrication, une manipulation, un emballage, un entreposage, une expédition, un entretien ou une installation inappropriés; (b) des applications non verticales où le panneau est à plus de +/- 10 % de la verticale; (c) l'utilisation de tout matériau ou de tout produit non compris dans le tableau de garantie respectif; (d) l'utilisation de matériel d'application non recommandé par 3M; (e) la défaillance du substrat du panneau; (f) la perte d'adhérence en raison d'un substrat non compatible ou mal préparé; (g) l'exposition aux produits chimiques, à l'abrasion ou à d'autres dommages mécaniques; (h) l'ensevelissement du panneau sous la neige ou autre; les collisions, les actes de vandalisme ou les actes malveillants ou (i) un cas de force majeure.
- 3M se réserve le droit de déterminer la méthode de remplacement.
- Tout panneau de remplacement sera couvert par la garantie MCS pour la circulation ou la garantie MCS uniquement pendant la période de garantie restante du panneau d'origine.
- 3M n'offre aucune garantie ni ne prétend qu'un panneau couvert par la garantie MCS 3M répondra aux spécifications relatives à la couleur énoncée dans toute spécification d'organisme ou de client ou indiquée dans la norme ASTM D4956.

## Exonération de responsabilité

LA GARANTIE DE 3M TIENT LIEU DE TOUTE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE TOUTE AUTRE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITES DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE.

## Limite de responsabilité

À l'exception du recours limité énoncé plus haut, et à moins d'interdiction par la loi, 3M ne saurait être tenue responsable des pertes ou dommages directs, indirects, spéciaux, fortuits ou conséquents (y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits, d'occasions d'affaires ou de revenus) découlant de l'utilisation des enseignes ou de tout produit 3M, quelle que soit la théorie juridique dont on se prévaut, y compris celles de responsabilité contractuelle, de violation de garantie, de négligence ou de responsabilité stricte.

## Documentation connexe de 3M

- [Fiche de directives 1.4](#) Directives d'utilisation de l'applicateur à rouleaux Interstate
- [Fiche de directives 3M 1.5](#) Directives d'application manuelle
- [Fiche de directives 3M 1.6](#) Applicateurs manuels à rouleaux
- [Fiche de directives 3M 1.7](#) Préparation des matériaux de base des enseignes
- [Fiche de directives 3M 1.8](#) Directives d'utilisation pour les encres de sérigraphie Série 880 et 900
- [Fiche de directives 3M 1.10](#) Découpage, prémasquage et pré-espacement
- [Fiche de directives 3M 1.11](#) Gestion de l'entretien des panneaux
- [Fiche de directives 3M 1.17](#) Guide de l'utilisateur – Pellicule réfléchissante 3M<sup>MC</sup> et imprimantes HP Latex 360/365
- [Fiche de directives 3M 1.19](#) Imagerie numérique avec les imprimantes Durst 163 TS sur des Pellicules réfléchissantes 3M<sup>MC</sup>
- [Fiche de directives 3M 1.20](#) Imagerie numérique avec l'imprimante EFI H1625 RS sur des Pellicules réfléchissantes 3M<sup>MC</sup>
- [Bulletin produit 3M 1170](#) Pellicule ElectroCut<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup> Série 1170
- [Sélecteur de Garantie MCS<sup>MC</sup> 3M<sup>MC</sup>](#)
- Les méthodes d'essai de l'ASTM sont disponibles auprès de l'ASTM International, West Conshohoken, Pennsylvanie.

### Division du marquage commercial

### et de la sécurité routière

3M Center, Building 223-3N-30  
St. Paul, MN 55144

1-800-553-1380  
3M.com/roadsafety

© 3M 2025. Tous droits réservés.

3M, MCS et ElectroCut sont des marques de commerce de 3M.

Utilisées sous licence au Canada.

Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Septembre 2025 Veuillez recycler.

